

Document à retourner à
contact@oree.org avec en
objet : « CDB – REX »

FORMULAIRE

OBJET : MISE EN LIGNE DE RETOURS D'EXPERIENCE (REX) EN LIEN AVEC LA THEMATIQUE « ENTREPRISES ET BIODIVERSITE »

Mode opératoire : le présent formulaire sera reproduit tel quel sur la Plateforme

IMPORTANT :

- Les REX publiés sur la Plateforme de l'Initiative française n'engagent que les organisations déclarantes.
- ORÉE n'est pas habilitée par le Secrétariat de la CDB à contrôler l'exactitude et la véracité des déclarations.
- La publication sur la Plateforme de l'Initiative française de REX est ouverte à toute entreprise, fédération ou association – adhérente ou non d'ORÉE.

Déclaration d'engagement

Toutes les entreprises signataires reconnaissent et soutiennent les trois objectifs de la « Convention sur la diversité biologique » suivants : 1) La conservation de la diversité biologique ; 2) L'utilisation durable de ses composantes ; 3) Le partage juste et équitable des avantages qui découlent de l'utilisation des ressources génétiques.

Toutes les entreprises signataires s'engagent ainsi à : 1) Analyser les impacts de leurs activités vis-à-vis de la diversité biologique ; 2) Intégrer la diversité biologique au sein de leur système de gestion de l'environnement.

PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE

NOM DE L'ORGANISATION	TITRE DU REX	DATE DE MISE EN LIGNE DU REX
Veolia	Préserver la biodiversité sur le centre de valorisation énergétique de Dunkerque (France)	

PRESENTATION DE L'ORGANISATION	
Nom	Veolia – Communauté Urbaine de Dunkerque
Adresse	
Site web	http://www.veolia.com/fr
Secteur d'activité	Services à l'environnement
Effectif	
Description succincte de l'entreprise et de ses activités (1000 caractères espaces compris)	<p>Veolia conçoit et déploie des solutions pour la gestion de l'eau, la gestion des déchets, et la gestion énergétique, participant au développement durable et à la compétitivité de ses clients.</p> <p>Le Groupe accompagne ainsi les industriels, les villes et leurs habitants, dans l'usage optimisé des ressources, afin d'en augmenter l'efficacité économique, environnementale et sociale.</p> <p>Grâce à ces trois cœurs de métiers complémentaires et synergiques, Veolia contribue à développer l'accès aux ressources, préserver les ressources disponibles et les</p>

	renouveler.
<p>Conception de ce qu'est la biodiversité pour l'entreprise</p>	<p>Dans la continuité de ses engagements inscrits dans sa politique biodiversité, et en liaison directe avec les objectifs d'Aichi adoptés à Nagoya (nouveau plan stratégique de la Convention sur la diversité biologique) et ceux de la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB) française, Veolia poursuit ses travaux autour de trois axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer ses connaissances sur la biodiversité et poursuivre la caractérisation de ses dépendances et ses impacts aux écosystèmes ; - agir pour éviter et réduire ses impacts, préserver la biodiversité et valoriser les services écosystémiques ; - informer, former et sensibiliser aux enjeux de la biodiversité. <p>Ces engagements sont suivis dans le cadre d'un comité biodiversité réunissant les directions en charge de cette thématique dans les entités du Groupe (métiers, recherche, développement durable et opérations). Ils se sont concrétisés par l'adhésion de Veolia à la stratégie nationale biodiversité (SNB) française pour laquelle le Groupe travaille au dossier d'engagement (constitué d'actions significatives et additionnelles en faveur de la biodiversité).</p> <p>En 2012, ces engagements ont été renforcés par l'intégration d'indicateurs de performance dans le plan environnemental du Groupe. L'enjeu, pour Veolia, au-delà de la maîtrise de ses impacts, consiste à valoriser la contribution de ses activités au maintien ou à la restauration et au développement des écosystèmes.</p>
<p>Identification des interdépendances de l'entreprise vis-à-vis de la biodiversité (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>Le bon fonctionnement des écosystèmes est indispensable à Veolia afin de fournir à ses clients certains de ses services :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la production d'eau potable est directement dépendante du bon fonctionnement du cycle de l'eau : les précipitations et la capacité de stockage des bassins versants assurent la disponibilité de la ressource. Le service écologique de régulation de la qualité de l'eau (auto-épuration) permet de maintenir la bonne qualité de la ressource en eau utilisée pour la production d'eau potable, et donc de limiter les traitements nécessaires pour

	<p>la potabilisation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - les activités d'assainissement sont tributaires de facteurs écologiques : l'activité microbienne et la capacité d'assimilation des charges résiduelles par les milieux aquatiques en aval assurent l'épuration des eaux usées ; - pour l'énergie, l'activité biomasse nécessite un approvisionnement durable en bois énergie ; - le stockage et le compostage de déchets ainsi que le traitement des terres polluées utilisent la structure et la nature des sols ainsi que des processus biologiques pour dégrader les matières organiques ; - la préservation des écosystèmes constitue donc un enjeu de maintien, voire de développement des activités de Veolia sur le long terme.
--	--

PRESENTATION DU RETOUR D'EXPERIENCE	
Titre du REX	Préserver la biodiversité sur le centre de valorisation énergétique de Dunkerque
Date de réalisation du REX	Mars 2012 – Mai 2014
Localisation géographique de l'initiative	
Date à laquelle la présente déclaration est réalisée	26/09/14
Objectif général	Dans le cadre de sa stratégie biodiversité, Veolia a développé un outil interne de diagnostic déployé sur les sites à enjeux au regard de la biodiversité du Groupe dont fait partie le CVE de Dunkerque. Au printemps 2012, la mesure des enjeux biodiversité du site a été effectuée au travers de cet outil et un plan d'action

	pour préserver et favoriser la biodiversité sur le site a été défini. Pour répondre aux enjeux locaux en matière de biodiversité, les responsables du CVE de Dunkerque, en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), propriétaire du site, ont souhaité aller plus loin dans la démarche.
Portage de l'action en interne	L'action est co-portée à l'échelle locale par le directeur du site épaulé du correspondant biodiversité régional ainsi que par la responsable du réseau biodiversité à l'échelle nationale. En externe, le projet est co-construit en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque.
Etendue géographique	Le projet a été mis en place sur le Centre de Valorisation Energétique (CVE) de Dunkerque. Le but de la démarche étant d'essaimer sur la sphère d'influence de l'usine (sensibilisation et engagement des parties prenantes internes et externes).
Temps de réalisation	2 ans
Parties prenantes (internes et externes) engagées dans cette action	<p>En interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur d'exploitation - Correspondant Biodiversité local - Responsable Biodiversité national <p>En externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communauté urbaine de Dunkerque - Bureau Veritas - Dervenn - Prestataire d'entretien des espaces verts - Conservatoire du littoral - Conservatoire botanique national de Bailleul - CPIE (Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement) - Association Ecopal : regroupe 200 entreprises locales autour des thématiques de l'économie et l'écologie
Résumé du projet (2000	Veolia Propreté Nord Normandie exploite plusieurs sites de valorisation énergétique sur la région Nord - Pas de Calais (Halluin, Dunkerque, Labeuvrière, Arques). Chacun de ces sites fait l'objet d'une gestion de la

<p><i>caractères espaces compris</i>)</p>	<p>biodiversité, intégrée à la politique de management environnemental. Le CVE de Dunkerque est site pilote de la démarche et a participé à la co-construction d'un label innovant en matière de préservation de la biodiversité : le label Biodiversity Progress (porté par Bureau Veritas et Dervenn). La Démarche Biodiversity Progress consiste en la mise en œuvre et l'amélioration continue pour un organisme d'un plan d'actions visant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A améliorer la Biodiversité entrant dans sa sphère d'influence ; - A préserver les ressources naturelles et les services éco systémiques.
<p>Présentation succincte des actions et leur cohérence (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>Dans le cadre de sa stratégie biodiversité, Veolia a développé un outil interne de diagnostic déployé sur les sites à enjeux au regard de la biodiversité du Groupe dont fait partie le CVE de Dunkerque. Au printemps 2012, la mesure des enjeux biodiversité du site a été effectuée au travers de cet outil et un plan d'action pour préserver et favoriser la biodiversité sur le site a été défini. Pour répondre aux enjeux locaux en matière de biodiversité, les responsables du CVE de Dunkerque, en partenariat avec la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD), propriétaire du site, ont souhaité aller plus loin dans la démarche. Le Directeur d'exploitation s'est donc rapproché de son correspondant biodiversité régional qui lui a proposé de participer en tant que pilote à la création d'un label biodiversité. Porté par Bureau Veritas et Dervenn, ce label a été co-construit en partenariat avec cinq autres entreprises. La labellisation consiste à auditer le site selon un référentiel qui comprend des exigences classées en six thèmes : connaissance et vision de l'organisme sur la biodiversité, sensibilisation des salariés et communication interne, engagement et management vis-à-vis de la biodiversité, action de l'organisme pour la biodiversité, collaboration avec les parties prenantes : acteurs de la biodiversité, communication et influence externe. Les exigences sont pondérées par les données issues de l'évaluation du contexte écologique et organisationnel de l'organisme. Chaque organisme évoluant dans un contexte différent, cette pondération permet de contextualiser l'application des exigences (but, critères d'évaluation, attribution des points, pondération, notes complémentaires).</p>
<p>Éléments de résultats (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>La démarche de préservation de la biodiversité sur le site de Dunkerque constitue un projet de territoire co-construit en partenariat avec les acteurs locaux et vise à intégrer l'ensemble de la sphère d'influence du CVE.</p> <p>Les actions mises en place permettent de pérenniser l'engagement du site en faveur de la biodiversité, via des réalisations concrètes sur le site et à proximité comme la mise en place de la gestion différenciée ou, l'installation d'abris pour la faune...) mais également de changer le regard des salariés et des parties</p>

	<p>prenantes sur la biodiversité.</p> <p>Début 2014, l'évolution du plan d'action du CVE a été expertisée par le comité de labellisation Biodiversity Progress©. L'avancement des réalisations, et notamment l'intégration des actions biodiversité au son Système de Management Intégré du site lui a permis d'obtenir le label Biodiversity Progress©.</p>
<p>Bilan et perspectives (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>La stratégie biodiversité de Veolia est déployée en France et à l'étranger. Des diagnostics biodiversité sont réalisés sur tous les sites à enjeux du Groupe définis annuellement grâce au reporting environnemental. Un jeu de questions permet d'évaluer la biodiversité ordinaire ou remarquable sur ou à proximité de l'ensemble des sites et de définir des priorités. En parallèle, une feuille de route pays est construite par le réseau biodiversité et définit les actions à mettre en place prioritairement dans chaque pays d'implantation. Ainsi, pour la France, une gestion intégrée de la biodiversité a été choisie : prise en compte dans la gestion quotidienne des sites, insertion de volets biodiversité dans les réponses à appels d'offre, choix de fournisseurs ou prestataires respectueux de la biodiversité...Ce type d'action doit être généralisé à l'international et des démarches différenciantes comme la labellisation Biodiversity progress dupliquées.</p>
<p>Lien avec la réglementation nationale et internationale (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>Signataire de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité, Veolia Propreté a entrepris une démarche volontariste de préservation de la diversité biologique et répond aux exigences du Grenelle de l'Environnement. Cette démarche a notamment pour objectif que les installations du Groupe contribuent aux trames vertes et bleues (TVB) régionales en cohérence avec la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (Grenelle 1) qui pose l'objectif de création d'une TVB. La TVB constitue un des outils en faveur de la biodiversité par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques.</p> <p>Localement, les mesures de gestion prises sur les sites visent à favoriser les espèces menacées et inscrites sur les listes rouges de l'UICN. Ainsi, le plan d'action biodiversité mis en place sur le CVE de Dunkerque permet la préservation des pelouses sèches du site, permettant l'accueil d'orchidées (<i>Anacamptis pyramidalis</i>) inscrites à la liste rouge européenne.</p>
<p>Lien avec les initiatives nationales (SNB...) et internationales (CDB...) (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>Veolia a adhéré à la stratégie nationale biodiversité (SNB) française pour laquelle le Groupe travaille au dossier d'engagement (constitué d'actions significatives et additionnelles en faveur de la biodiversité dont celle mise en place à Dunkerque).</p> <p>Le projet de Dunkerque ainsi que la politique biodiversité du Groupe Veolia partagent les ambitions de la</p>

	CDB de conservation de la biodiversité, d'utilisation durable de ses éléments et de partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation des ressources génétiques.
<p>Outils de valorisation de l'action (certification, communication...) (2000 caractères espaces compris)</p>	<p>Le CVE de Dunkerque a participé en tant que site pilote à l'élaboration du label « Biodiversity Progress » par Bureau Veritas et Dervenn et a obtenu le label en mai 2014.</p> <p>Par ailleurs, ce projet a été reconnu en interne à Veolia puisqu'il a été nominé dans la catégorie « biodiversité » des Trophées Veolia Propreté France et dans la catégorie « solidarité et esprit d'équipe » des Trophées Initiatives sociales de Veolia Environnement.</p> <p>Enfin, un dossier de candidature a été déposé au Prix Entreprises et Environnement 2014, organisé par le Ministère Français du Développement Durable. Ce prix est l'étape française du concours européen intitulé « European Business Awards for the Environment ».</p>

Date : 30/09/2014

Signature :